#### **REGLEMENT DU JEU « Grand Jeu CIC TOURS GRAND SUD»**

#### **ARTICLE 1. ORGANISATION**

Banque CIC Ouest, SA au capital de 83 780 000 euros dont le Siège Social est 2, avenue Jean-Claude Bonduelle à Nantes (44000), organise un jeu intitulé « Grand Jeu CIC **TOURS GRAND SUD**» pour le compte des agences CIC :

CIC TOURS GRAND SUD, 13 rue Gamard, 37300 Joué-Lès -Tours - 02 47 32 29 21 - 14238@cic.fr, CIC CHAMBRAY-LÈS-TOURS, rue Philippe Maupas - 37170 Chambray-Lès-Tours - 02 47 32 29 25 - 14238@cic.fr CIC SAINT-AVERTIN, 1044 avenue du Général de Gaulle - 37550 Saint-Avertin - 02 47 32 29 24 - 14238@cic.fr

La participation à ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat et se déroulera le samedi 12 octobre 2019.

Principe du jeu : samedi 12 octobre 2019, les conseillers CIC présents remettront un bulletin-jeu aux étudiants en médecine à Tours lors de la remise des diplômes. Les participants au jeu devront compléter le bulletin-jeu et le déposer dans l'urne mise à disposition sur le stand CIC. Le tirage au sort désignera 5 gagnants.

#### **ARTICLE 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

#### 2.1 Conditions d'inscription au Jeu :

Ce jeu est ouvert à toute personne physique, âgée au moins de 18 ans au moment de sa participation, ayant sa capacité juridique, résidant sur le secteur d'exploitation du CIC Ouest.

Les salariés et retraités du Groupe CIC et Crédit Mutuel, et ceux de leurs filiales, les personnes ayant participé à la conception et à l'organisation du jeu, ainsi que les membres des familles de toutes les personnes citées précédemment, ne peuvent pas participer au jeu.

Le simple fait de participer à ce jeu entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

La participation au jeu ne peut se faire qu'au moyen d'un seul bulletin par personne. Il ne sera accepté qu'un seul bulletin de participation (mêmes nom, prénom, adresse, mail, n° de portable). En cas de pluralité de participations, au nom de la même personne, chaque bulletin sera réputé nul. Ne seront pas pris en considération les bulletins sans adresse, incomplets, illisibles ou raturés. Une photocopie du bulletin ne sera pas prise en compte lors du tirage au sort.

#### **ARTICLE 3. DESCRIPTIF DES DOTATIONS**

Gain : 5 cartes ILLICADO d'une valeur de 50 € chacune. Aucune contrepartie en espèces ne sera possible. Total des lots mis en jeu : 250 €

#### **ARTICLE 4. TIRAGE AU SORT**

Le tirage au sort sera effectué par l'agence CIC Tours Grand Sud mardi 15 octobre 2019 devant deux témoins au minimum et désignera 5 gagnants si le nombre de bulletins <u>correctement remplis</u> est suffisant.

(Ci-joint procès-verbal à remplir au moment du tirage au sort).

#### **ARTICLE 5. DESIGNATION DES GAGNANTS**

Les gagnants seront informés individuellement par téléphone, courrier ou mail dans un délai de 8 jours suivant le tirage au sort qui les aura désignés.

Les gagnants devront se présenter à l'agence CIC Ouest concernée muni d'une pièce d'identité en cours de validité. Lors de la remise du lot, les gagnants signeront une attestation établissant qu'ils ont bien récupérés le prix qu'ils ont gagné.

Tout lot non réclamé par un gagnant dans le mois suivant la date de tirage au sort ne sera pas attribué. Au-delà de cette limite, les prix resteront acquis à la Banque CIC Ouest.

L'Organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, de remplacer les lots par d'autres d'une valeur équivalente, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

#### **ARTICLE 6. CONSULTATION DU REGLEMENT**

Chaque agence disposera d'un règlement du jeu. Le règlement du jeu est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite à l'adresse suivante : Banque CIC OUEST- Direction Communication - 2, avenue Jean-Claude Bonduelle, 44000 Nantes Le timbre nécessaire à la demande du présent règlement sera remboursé au tarif en vigueur. Ces demandes doivent être effectuées au plus tard 15 jours après la date de clôture du jeu. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique concernant les modalités du jeu, la désignation des gagnants et l'interprétation ou l'application du règlement.

#### **ARTICLE 7. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES**

Les informations recueillies à l'aide du bulletin de participation peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les données personnelles des personnes collectées sur les bulletins de participation seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise du lot ainsi qu'à des fins de prospection commerciale. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes aux finalités sus-évoquées, et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de communication et de suppression des données les concernant sur simple demande adressée à Banque CIC OUEST – Direction Marché Grand Public, 2, avenue Jean-Claude Bonduelle, 44000 Nantes, en joignant une photocopie de leur carte d'identité.

Le (la) gagnant(e) autorise l'utilisation éventuelle de son nom et de sa photographie dans toute manifestation publi-promotionnelle ou purement informative liée au présent jeu, en donnant son accord écrit sur les dispositions du présent article, conformément à la législation en vigueur. Cette utilisation ne pourra pas ouvrir d'autres droits que le prix gagné.

Un courrier ou un mail sera adressé aux participants qui n'auront pas gagné pour leur proposer un rendez-vous avec un conseiller CIC.

Texte BLOCTEL écrit sur le bulletin de jeu : Conformément à la réglementation, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste nationale d'opposition au démarchage téléphonique sur www.bloctel.gouv.fr, ou en écrivant à Opposetel 6 rue Nicolas Siret, 10 000 Troyes. Cette inscription entraînera l'interdiction pour tout professionnel, et tout intermédiaire agissant pour son compte, de vous démarcher téléphoniquement, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes. Elle ne fera pas obstacle à l'utilisation des coordonnées téléphoniques que vous nous aurez communiquées pour vous présenter une offre ou une nouveauté sur nos produits et services. Les informations personnelles recueillies par le CIC Ouest dans le cadre de cette opération peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé destiné principalement à la gestion pratique du jeu, gestion de la relation, prospection, animation commerciale ou aux études statistiques. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression sur les informations qui vous concernant. Ces droits

pourront être exercés en écrivant à l'adresse suivante : CIC Ouest, 2 avenue Jean-Claude Bonduelle 44000 Nantes.

#### **ARTICLE 8. DIVERS**

Toutes difficultés quant à l'interprétation du présent règlement feront l'objet d'une interprétation souveraine des organisateurs. Les contestations ne seront recevables que dans un délai d'un mois après le tirage au sort. La société organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu en totalité ou dans certaines de ses phases si les circonstances l'exigent. Elle ne saurait être responsable de tout fait qui ne pourrait lui être imputable notamment en cas de force majeure susceptible de modifier, perturber ou annuler le jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

#### **ARTICLE 9. LITIGES ET RESPONSABILITE**

La participation à ce jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du règlement complet. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude avérée entraînera la nullité de la participation en question. Le CIC tranchera souverainement tout litige relatif au jeu et à son règlement.

En cas de tricherie avérée, toutes les participations frauduleuses seront considérées comme nulles et ne seront pas prises en compte, ce qui entraînera de plein droit et automatiquement l'annulation des prix qui auraient été éventuellement obtenus.

La société organisatrice se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire. Elle ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des Participants du fait des fraudes éventuellement commises.

Sera notamment considéré comme fraude le fait pour un participant de s'inscrire puis de participer au jeu sous un ou des prête noms fictifs ou empruntés à une ou plusieurs tierces personnes. Chaque participant doit s'inscrire et participer au jeu sous son seul nom. Toute fraude entraînera l'élimination du participant.

#### ARTICLE 10. LOI APPLICABLE

Le présent règlement est régi par la loi française.



•

CÍC TOURS GRAND SUD. 13 rue Gamard, 37300 Joué-Lès-Tours - 02-47 32 29 21 - 14238@cic.fr, CIC CHAMBRAY-LÈS-TOURS, rue Philippe Maupas - 37170 Chambray-Lès-Tours - 02-47 32 29 25 - 14238@cic.fr, CIC SAINT-AVERTIN, 1044 avenue du Général de Gaulle - 37550 Saint-Avertin - 02-47 32 29 24 - 14238@cic.fr

Principe du jeu : Samedi 12 octobre 2019, les conseillers CIC sont présents sur un stand au cours de la cérémonie de Remise des diplimes 2019 des étudiants, a 6 médécine à fours. Ces conseillers emrettront un bulletin-jeu aux étudiants. Les participants u jeu devront completer le bulletin-jeu et le déposer dans IVI ma mise à disposition sur le stand CIC. La participation au jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Le jeu est ouvert à toute personne physique, âgée au moins de 18 ans au moment de sa participation, ayant sa capacifé juridique, résidant sur le serteur d'exploitation du CIC Ouest. Les salaries et retraites du Groupe CIC et Crédit Mutuel, et ceux de leurs filiales, les personnes apart participé à la conception et à l'organisation du jeu, le commerçant et son personnel ainsi que les membres des familles de toutes les personnes citées précédemment, ne peuvent pas participer au jeu.

La participation au jeu ne peut se faire qu'au moyen d'un seul bulletin par personne (mêmes nom, prénom et adrosse). En cas de pluralité de participations chaque bulletin sera réputé nul. Les bulletins doivent être complètes intégralement, findications notées par un asterisque sur le bulletin). Ne seront pas pris en considération les bulletins sans adresse, incomplèts, illisibles ou raturés. Une photocopie du bulletin ne sera pas prise en compte lors du tirage au sort.

Gain : 5 cartes cadeaux ILLICADO d'une valeur de 50 € , total des gains mis en jeu 250 €

Les cartes cadeaux seront remises aux gagnants à l'agence CIC Tours Grand Sud

Aucune contrepartie en especes ne sera possible.

Les participants qui n'auront pas gagné se verront proposés un rendez-vous avec un conseiller CIC pour leur présenter la

BLOCTEL: Conformément à la réglementation, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste nationale d'opposition au démarchage télaphonique sur www.bloctel.gouvif, ou en écrivant à Opposeité of nue Nicolas Siret, 10 000 Troyes, Cette inscription entrainers l'interdiction pour tout professionnel, et tout intermédiaire agissant pour son compte, de vous dernacher téléphoniquement, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes. Elle ne fera pas obstacle à l'intigliation des condonnées réléphoniques que vous nous aurez communiquées pour vous présenter une offre ou une nouveauté sur nos praduits et services. Les informations personnelles recueilles par le CIC Quest dans le cafére de cette opération peuvent faire l'objet du ntaitement informatisé des traits principalement à la gostion pratique du les relation, prospection, animation commerciale ou aux études statistiques. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertes, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de reutification et de suppression sur les nformations qui vous concernent. Ces droits pourront être exercés en écrivant à l'adresse suivante : CIC Ouest, 2 avenue Jean-Claude Bonduelle 44,000 Nentes

Le simple fait de participer à ce jeu entraîne l'acceptation pleine et entière du présent réglement qui est déposé à la SCP Le-vesque,Callard et Bréheret, Reyter, huissiers de justice associés à Vertou (44120) 12 Allée de la Maladrie.





Quest

Construisons dans un monde qui bouge

**Banque CIC Ouest -** Société anonyme au capital de 83 780 000 é - 2, avenue Jean-Claude Bonduelle - BP 94001 - 44040 Nantes Cedex 1 - RCS Nantes 655 201 072 - 1º OKAKS 107 008 463. Banque régie par les articles L.511-) et suivants ou Code Monétaire as Friencier - pour les opérations

## Samedi 12 octobre 2019 **CIC TOURS GRAND SUD** Grand Jeu

d'une valeur de 50 € 5 cartes illicado A Gagner





Construisons dans un monde qui bouge.

•

# **Bulletin de participation**

Avec l'agence CIC TOURS GRAND SUD

Nom\* Adresse\* Prénom\* ☐ Mme ☐ **X** 

Code postal\*

Email \*

•

Téléphone portable\*

**Avez-vous des projets:** 

Changer de véhicule

Acquérir un bien immobilier

**Autres projets immobiliers** 

Faire des travaux

Revoir mon forfait téléphonie Revoir mes assurances

Souhaitez-vous recevoir des informations CIC

sur ces projets

Date de naissance\*

\* Champs obligatoires

il vous suffit de compléter ce bulletin jeu.

Pour participer,

d'une valeur de 50 €\*

5 cartes ILLICADO

à gagner



Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, il convient de préciser qu' collectées sur les personnes citées sur le bulletin seront utilisées pour l'organisation du ti du lot, ainsi qu'à des fins de prospections commerciales, Elles ne pourront être compunin

### Jeu CIC TOURS GRAND SUD Procès-verbal du tirage au sort

Suite au jeu CIC TOURS GRAND SUD qui s'est déroulé le 12 octobre 2019 lors dela remise des diplômes aux étudiants en médecine de Tours, nous avons procédé, ce jour, à l'agence CIC tours Grand Sud, 13 rue Gamard, 37300 Joué-Lès-Tours.

en présence de :	
Nom Prénom 1er témoin	
fonction	
Nom Prénom 2ème témoin	
fonction	
au tirage au sort par (nom prénom de la personne ; fonction)	
qui tire au sort, 5 bulletins attestés « correct » par les témoins.  L'urne contient bulletins.	

Un Lot: une carte ILLICADO de 50 €.

Nom des gagnants :	
Nom adresse du gagnant :	
Nom adresse du gagnant :	
Nom adresse du gagnant :	_
Nom adresse du gagnant :	_
Nom adresse du gagnant :	
Nom adresse du gagnant :	
Nom adresse du gagnant :	_
Nom adresse du gagnant :	=
Les gagnants seront informés par courrier, téléphone dans les 8 jours qui suivent le tirage a	u sor

Fait pour valoir ce que de droit à Joué-lès-Tours , le mardi 15 octobre 2019

Signature des témoins		
Nom Prénom 1er témoin		
Nom Prénom 2ème témoin		
Cachet de l'entreprise		

Signature de la personne qui a effectué le tirage au sort